

2000

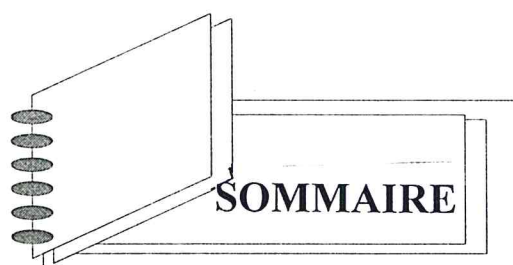
LE VAUSSEROUXIEN



FETE DU VILLAGE : LA PARTHENAISE



LA FORCE DES BÉNÉVOLES



BULLETIN 2000

Le Mot du Maire

Etat civil, informations utiles

Impôts, rectifications de la liste électorale

Subventions 2000

Budget, Impôts

Date et décisions du Conseil Municipal

Voirie

Travaux bâtiment

Aides à la rénovation de l'habitat

Saviez-vous que ?

Club du 3ème âge

La Communauté chrétienne

Entente Sportive Vausseroux-Vautebis

Ecole, APE Vausseroux-Vautebis-St Martin du Fx

A.C.C.A

Fête du 8, 9 et 10 septembre 2000

Manifestations 2001

Les artisans et les commerçants

Le Mot du Maire

Le 2ème millénaire sera marqué par cette fête qui restera dans nos mémoires et laissera des traces dans l'histoire de Vausseroux.

Les grands points de l'année 2000 pour notre collectivité, j'en citerai six :

** Le premier, une continuité dans la sécurité des personnes et des biens avec un village où la défense incendie est assurée au lieu dit "Les Limonières".*

** Le deuxième, aussi dans la ligne de conduite de l'an dernier avec un chemin réfectionné à "La Roucherie".*

** Le troisième, de la finition des travaux à la Mairie après l'intérieur en 1999, c'est l'extérieur en 2000.*

** Le quatrième, le lancement de l'appel d'offres pour la rénovation de l'Eglise.*

** Le cinquième, qui engage l'avenir, la délégation de la compétence assainissement au Syndicat des Eaux de Gâtine.*

** Enfin, le sixième, avec la création d'un lotissement où neuf lots seront bientôt disponibles. Une parcelle détachée est déjà vendue à Mr et Mme MIE Christian.*

La Communauté de Communes du Pays Ménigoutais quant à elle, a investi dans notre patrimoine avec la rénovation du calvaire et du lavoir.

A noter aussi, un bon cru de naissances pour l'année 2000 avec six nouveaux nés, bienvenus à eux.

Bienvenue aux nouveaux arrivants, qu'ils trouvent bonheur, tranquillité et joie de vivre dans notre commune.

Enfin, merci au Conseil Municipal, aux associations, aux employés communaux et à tous les Vausserouxien pour leur dévouement pour notre commune.

L'école et la fête du Village

L'école du passé et la fête du Village :

Nous avons remué le passé de nos bancs d'école où chacun était heureux de revoir son instituteur ou son élève.

Des moments qui resteront inoubliables pour certains, avec des photos souvenirs qui s'échangent et surtout des bêtises qui ne se seraient jamais dévoilées et qui avaient échappé à nos instituteurs si vigilants.

L'école de l'avenir et la fête du Village :

Internet au coeur de l'avenir, des nouveaux locaux pour nos élèves, des effectifs à Vausseroux qui augmentent + 40 % (14 à 19 aujourd'hui) et la venue combien importante de l'Inspecteur départemental de l'académie Mr Raymond qui a apprécié fortement notre initiative sur l'école.

L'école et ses perspectives :

Des effectifs prévus 2000 et 2001 en forte progression, nous laissent présager de bons lendemains. De plus, notre Conseil Municipal a décidé d'acquérir un terrain pour faire un lotissement et accueillir de nouvelles familles (superficie de 1 ha).

Plus de 7 jeunes familles installées dans notre commune en quelques mois, nous montre que notre village fait envie d'y vivre.

L'école de la vie :

Encore une fois, nous étions les élèves d'un combat, avec la tempête qui nous a rappelé que nous avons encore à apprendre.

Je puis comprendre combien il est difficile de vivre sans électricité mais pensons aussi à ceux qui l'ont eu longtemps après nous.

Philippe ALBERT.

Etat Civil

NAISSANCES : CHAMPION Léana le 6 mars 2000
DUPUIS Emilien le 16 mai 2000
POUDRET Fanny le 13 juillet 2000
MARET Tom le 14 août 2000
SICOT Mélanie le 3 septembre 2000
D'INCAU Maxime le 28 septembre 2000

MARIAGES : BURET Gaëlle et ROCHAS Sylvain le 6 mai 2000
CHARON Magalie et CHEVALLON Stéphane le 19 août 2000

DECES : BOURREAU épouse CAIL Jeannine le 6 septembre 2000

Informations utiles

MAIRIE : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14 h à 17 h

ECOLE : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

ASSISTANTE SOCIALE : Permanence 42, route de St Maixent à Ménigoute, le mercredi de 9 h 30 à 11 h (Mme Gustin : 05 49 69 15 77)

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE : Permanence 42 route de St Maixent à Ménigoute, le vendredi de 9 h à 12 h (Mme Poupot, conseiller en développement social local).

PAROISSE : s'adresser chez Melle CHARBONNEAU Alice

DECHETTERIE : Reffannes : lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h,
samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

St Martin du Fouilloux : lundi et jeudi de 9 h à 12 h, mercredi de 14 h à 18 h
Les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois de 9 h à 12 h

MUTUELLE DE POITIERS : 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h

Impôts

Impôts	Commune	Communauté
Taxe d'habitation	7,30 %	3,91 %
Taxe foncière bâtie	7,85 %	5,46 %
Taxe foncière non bâtie	28,91 %	13,78 %
Taxe professionnelle	6,32 %	2,78 %

Rectifications de la liste électorale

Additions

* ALBERT	François
* BETIS	Jean
* BETIS	Marcelle
* BODIN	Pascal
* BODIN	Rose-Marie
* BOUTIN	Tania
* CHARON	Olivier
* FLEURY	Romain
* FREUCHET	Christine
* GRELLIER	Fabienne
* GUTIERREZ	Max
* LAMONTAGNE	Christophe
* LESCA	Daniel
* MIE	Frédéric
* MOREAU	Sébastien
* PEREIRA	Ophélie
* SAUVAGE	Sandrine

Radiations

* AUZANNEAU	Fernande
* BACHE	Annick
* BRANGER	Nadine
* BURET	Gaëlle
* CAIL	Jeannine
* GOUDEAU	Hubert
* GOUDEAU	Rolande
* LUCAS	Valérie
* PAIN	Laurence
* PIED	Yvan
* SAVAROC	Olga
* SAVAROC	Roger
* SAVAROC	Thierry

Au 31 décembre 2000, il y a 249 inscrits
dont 124 électrices et 125 électeurs

dont 5 électrices de moins de 21 ans
dont 5 électeurs de moins de 21 ans

Subventions 2000

<i>Associations Paroles</i>	<i>800 Frs</i>
<i>Club du 3ème âge Vausseroux</i>	<i>500 Frs</i>
<i>Ass. chasse de Vausseroux</i>	<i>500 Frs</i>
<i>Ass. E.S.V.V. (foot)</i>	<i>1 500 Frs</i>
<i>Maison Familiale de Benassay (2 élèves x 100 F)</i>	<i>200 Frs</i>
<i>SOS Villages (326 hbts x 2 F)</i>	<i>652 Frs</i>
<i>Ass. Artisans et commerçants Ménigoute</i>	<i>400 Frs</i>
<i>Ass. Sport et Loisirs de St Martin du Fx</i>	<i>300 Frs</i>
<i>Comité de la Prévention Routière</i>	<i>100 Frs</i>
<i>Ligue contre le cancer</i>	<i>200 Frs</i>
<i>Ass. Française Myopathie</i>	<i>100 Frs</i>
<i>Club de Gymnastique "Les Mouettes"</i>	<i>300 Frs</i>



Budget - Impôts

On dit toujours : "quand ils arrivent à payer encore les impôts", et on compare souvent les années.

Pour la part communale, vous pouvez voir que notre recette "impôts" stagne. Quant aux autres recettes, elles sont en baisses. L'Etat avec sa dotation forfaitaire qui diminue. Cependant, il faut enlever la dépense d'aide sociale qui est remboursée directement au département par l'Etat.

Les produits baissent aussi, mais ceci n'est dû qu'aux remboursements maternité de notre secrétaire l'an dernier.

D'ailleurs dans les dépenses de personnel, on peut voir aussi la baisse sensible due à son remplacement en 99.

Les travaux d'entretien quant à eux, sont moins importants, nous avons choisi notamment l'investissement en voirie avec la réfection d'un chemin par an.

Les frais financiers régressent, nous n'avons pas emprunté en 2000, donc la répercussion se ressentira en 2001.

Les subventions données aux associations devenant de plus en plus à caractère contonales, c'est la Communauté de Communes qui les prend en charge.

Une augmentation importante même si elle n'est que de + 6,5 %, les prélèvements nous permettent d'investir plus.

Les participations aux contingents, où on retrouve la dépense d'aide sociale prise en charge directement par le Département.

Dans les divers, on peut noter l'augmentation des honoraires de défense juridique remboursés, du combustible qui comme chacun le sait ont "flamber" en fin 2000.

Enfin, si les amortissements sont traditionnels, la subvention de la fête du village et du concours de la race parthenaise est exceptionnelle, mais c'était l'an 2000.

Philippe ALBERT.

Emprunts	Dettes au 1er janvier	1 463 342,47 F (99)	13 545,35 F (2000)
	Annuité	213 294,58 F	189 308,33 F
	Intérêts	93 783,70 F	86 104,89 F
	Capital	119 510,85 F	104 127,83 F

Dettes en capital	1988	2000	2001
Total dette	793 735,22 F	1 354 515,35 F	1 246 411,73 F
Emprunt sur opération	(garage)	250 629,74 F	229 790,03 F
compensé par les loyers	(Bar-restaurant)	352 127,11 F	324 984,37 F
Endettement net	793 735,22 F	751 758,50 F	691 637,33 F

Budget - Impôts

Budget annexe	Montant emprunt	Annuité 2001	Loyers 2001
Garage	350 000 F	39 533,52 F	40 800 F
Bar-restaurant *	129 000 F	16 740,24 F	43 200 F
Bar-restaurant	300 000 F	31 359,84 F	
Total	779 000 F	87 633,60 F	84 000 F

* Emprunt sur 10 ans, loyers sur 15 ans

Vos impôts	Taxes	Montant 99	Montant 2000	Variat° 99-2000
	Taxe d'habitation	50 443,00 F	47 158,00 F	- 6 %
	Foncier bâti	48 199,00 F	48 984,00 F	+ 1,5 %
	Foncier non bâti	148 308,00 F	149 754,00 F	+ 1 %
	Taxe professionnelle	54 731,00 F	50 244,00 F	- 8 %
	TOTAL	301 681,00 F	296 140,00 F	- 1,8 %

Recettes	Recettes	Montant 99	Montant 2000	Variat° 99-2000
	Dotation de l'Etat	431 110,00 F	378 300,25 F	- 12 %
	Impôts	301 681,00 F	300 026,00 F	- 0,5 %
	Produits	234 863,78 F	224 438,34 F	- 4 %
	TOTAL Recettes (fonct)	966 161,78 F	902 764,59 F	- 6,5 %

Dépenses	Dépenses	Montant 99	Montant 2000	Variat° 99-2000
	Frais de personnel	325 893,32 F	308 624,11 F	- 5 %
	Travaux	101 087,09 F	58 243,32 F	- 42 %
	Frais financiers	93 301,49 F	87 105,00 F	- 6,6 %
	Subventions	8 800,00 F	7 252,00 F	- 17,5 %
	Prélèvement sur recettes	263 879,47 F	281 217,11 F	+ 6,5 %
	Part. et contingents	98 218,71 F	22 568,18 F	- 77 %
	Divers	215 849,23 F	247 273,77 F	+ 15 %
	Subv. except. fête 2000	/	25 000,00 F	/
	Amortissement	7 824,00 F	7 824,00 F	/
	TOTAL Dépenses (fonct)	1 114 853,31 F	1 045 107,49 F	- 6 %

Dates et décisions du Conseil Municipal

24 janvier 2000:

Dégâts tempête sur les canalisations du bourg, le Conseil Municipal décide de passer une caméra.

Les subventions sont votées et les indemnités du personnel acceptées pour 1999.

Pour améliorer la manoeuvre du car scolaire, il est décidé de casser un coin du mur en bas de la salle des fêtes.

6 mars 2000 :

Un devis de remise en état des canalisations à savoir 422 000 Frs TTC sera présenté à la Préfecture dans le cadre des catastrophes naturelles.

La demande de busage à Mr et Mme Grellier Pascal est acceptée pour 20 mètres.

Il est décidé l'achat d'une relieuse.

31 mars 2000 :

Les taux d'imposition sont votés sans augmentation ainsi que les comptes administratifs qui laissent un excédent global de 156 334 Frs.

Le budget primitif 2000 est voté aussi à l'unanimité sur la base de 1 143 815 Frs en fonctionnement et 2 165 651 Frs en investissement.

Le chemin de la Roucherie sera réaménagé.

Une subvention de 25 000 Frs est votée pour la fête de septembre 2000.

27 Juin 2000:

Le Conseil Municipal accepte les modalités liées à l'achat du terrain pour le lotissement (fermage, impôts...)

Une parcelle détachée sera vendue à Mr et Mme Christian MIE au prix de 10 000 Frs.

Les demandes de busage de Melle Laurence Paillier, Mr Jean-Charles Pied et Mr Claude Albert sont acceptées.

20 Septembre 2000:

Les permanences pour le référendum du 24 septembre sont fixées.

Un rapide bilan de la fête est fait.

Une présentation du futur lotissement est faite par Alpha Géomètre et l'indemnité d'éviction est fixée.

Le Conseil Municipal décide l'adhésion au Syndicat des Eaux de Gâtine pour les vocations assainissements.

La nomination du commissaire enquêteur pour l'enquête d'utilité publique du reclassement de la voirie est opérée en l'occurrence Mr Michel Fradin de Landgruère.

Il est décidé l'achat de 25 barrières de sécurité.

27 octobre 2000 :

*Un cadeau est offert à la secrétaire qui a assuré le remplacement à la Mairie.
Une information est donnée sur le déroulement du reclassement de la Voirie.
Le busage au Bois-Néry et route de la Servelière est accepté.
Le Conseil Municipal change de compagnie d'assurance.
Il est décidé l'achat d'une benne trois points et d'un banc à la sortie de l'Eglise.
Le déroulement de la cérémonie du 11 novembre est arrêté.*

20 décembre 2000 :

*Le Conseil Municipal décide d'examiner avec la DDE les moyens afin de limiter en tonnage la route du Bourg aux Limonières.
L'enquête d'utilité publique pour le reclassement de la Voirie est fixée fin janvier.
Il est décidé de buser devant la maison de Mr et Mme Bernard Charles.
Les entreprises retenues suite à l'appel d'offres pour les travaux de l'Eglise sont présentées et la variante suivant l'avis de l'architecte des bâtiments de France est arrêtée.
La DDE est prise pour le suivi des travaux "Enfouissement - aménagement" et "Lotissement".
Une subvention d'état sera demandée dans le cadre de l'aménagement de la voie de la "Servelière".
Le bilan financier de la fête de septembre est présenté.
L'aménagement des parterres devant le multi-service et salon de coiffure est délégué à la Maison Familiale de Benassay.
Il est décidé l'achat d'un ordinateur à la Mairie avec l'accès à Internet (subventionné par l'Etat à 50 %).
Le Maire fait part d'un voyage le 29 janvier au Sénat et à l'Assemblée Nationale.
Les indemnités du personnel sont acceptées pour 2000.*

Philippe ALBERT .

Voirie

Travaux de voirie :

Cette année, nous avons refait la route de la Roucherie : 63 000 Frs

Nous avons élargi, fait des fossés, busé, mis une borne incendie (coupure de la route) pour "Les Limonnières" : 210 000 Frs

Cette route sera goudronnée par la Communauté de Communes en Pays Ménigoutais en début d'année.

Des buses ont été posées au Bois-Néry 60 m ainsi qu'au futur lotissement 58 m (route de la Servelière).

D'autres sont prévues :

* 20 m à la Juderie chez Laurence Paillier

* 20 m à la Garde chez Pascal Grellier

* 20 m à Bouchetout chez Jean-Charles Pied.

De nombreuses anomalies ont été répertoriées lors de l'inspection télévisée des buses d'écoulement des eaux pluviales du Bourg.

Reclassement de la Voirie : Le Géomètre a piqueté les chemins privés que la Commune va acquérir.

L'enquête d'utilité publique doit se faire en début d'année 2001.

Achat : Une benne trois points a été achetée ainsi que 25 barrières de sécurité.

Jean-Marie DEGUILLE.

Bâtiments

Achat - Entretien - Réparations

Achat d'une relieuse

2 162,38 Frs

Pose d'une barrière au logement de la Cure

6 090,63 Frs

Mairie :

Remaniement de la couverture

Piquage et crépissage des murs

141 429,87 Frs

Eglise :

La rénovation de l'Eglise prévue en 2001 devrait être terminée courant Juin.

Jean-Claude ROUVREAU.

Aides à la rénovation de l'habitat

Fonds façades

La Communauté de Communes du Pays Ménigoutais ouvre un programme d'aide pour des travaux de façades pour l'année 2001-2002.

Tout propriétaire (de droit privé) d'un logement désirant réaliser des travaux de façade peut obtenir une subvention, quels que soient ses revenus, quelle que soit la destination du logement après travaux (résidence principale, logement locatif).

Remarque : Les projets bénéficiant ou ne bénéficiant pas d'une aide dans le cadre de l'OPAH peuvent se voir attribuer, selon les mêmes critères, ce fonds façades.

Seuls restrictions :

- Les travaux de façades ne doivent pas être commencés au moment de la validation du dossier,
- Qu'au moins une façade visible de l'espace public soit concernée,
- Les travaux doivent être effectués par un artisan ou une entreprise,
- Un dossier par an et par propriétaire (un dossier par bâtiment),
- Les travaux devront être conformes au P.O.S. s'il existe et devront faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Nature des travaux subventions :

- **Travaux d'entretien :** peinture de façades (dite d'embellissement) y compris sur les accessoires immobiliers (hors zinguerie),

- **Travaux de réfection :** peinture imperméable, crépissage, ravalement, y compris sur les accessoires immobiliers (hors zinguerie),

- **Remarque :** des travaux sur les accessoires immobiliers ne peuvent être aidés par la collectivité que si, et seulement si, ils sont accompagnés de travaux d'entretien ou de réfection de façades.

O.P.A.H.

(Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat)

Propriétaires occupants :

Aide possible pour votre résidence principale de 25 % du montant des travaux.

Propriétaires bailleurs :

Aide possible de 25 à 40 % du montant des travaux.

Des prospectus ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour cette opération.

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie - Tél. : 05 49 70 21 19

ou au :

PACT DES DEUX-SEVRES
46, boulevard Edgar Quinet
79200 PARTHENAY
Tél. : 05 49 64 55 91

Réponse à notre parlementaire Mr André DULAIT

Termites : fiscalité applicable aux mesures de prévention :

Des aides financières et des déductions fiscales existent pour financer des travaux de prévention ou d'éradication des termites dans les constructions. Ainsi, les aides à la pierre telles la prime à l'amélioration de l'habitat (PAH) et la prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) prennent en considération ces travaux.

Le taux réduit de la T.V.A. s'applique aux traitements contre les termites.

De même, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) verse des subventions aux propriétaires bailleurs pour ces travaux.

Saviez-vous que?...

Location de la salle socio-éducative :

Tarifs inchangés

* Bal associations	700 Frs
* Repas, dîner dansant	800 Frs
* Vin d'honneur	300 Frs
* Concours, réunions	400 Frs
* Autres manifestations	300 Frs
* Réservation par le gérant du restaurant	500 Frs

Une caution de 200 Frs est demandée à chaque réservation.

Recensement :

Au 8 Mars 1999, Vausseroux compte 302 habitants : 157 hommes - 145 femmes.

*Vausseroux compte : 141 logements
121 résidences principales
12 résidences secondaires
et 8 logements vacants*

A ce jour, il ne reste plus que 3 logements vacants.

Entre les deux recensements de 1990 à 1999, on a enregistré 33 naissances et 24 décès dans la commune.

En l'an 2000, 6 naissances et 1 décès.

Temps de travail :

Mars 1900 : la loi limite le temps de travail à 11 heures par jour pour les femmes et les enfants.

Février 1902 : Réduction du temps de travail à 9 heures pour les mineurs.

Juin 1902 : Réduction du temps de travail limité à 10 H 30 par jour.

L'an 2000 : Le temps de travail est limité à 35 heures par semaines.

Local Jeunes à Vausseroux

Les jeunes de Vausseroux (11 à 15 ans) vont avoir un foyer situé à côté du Multiservice.

Evidemment pour le moment, notre foyer est vide alors nous vous demandons de nous aider.

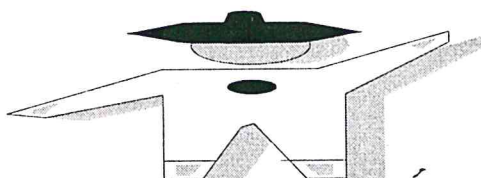
En nous donnant du matériel, par exemple :

Canapé, chaises, tables, des jeux de sociétés, magnétoscope, télévision, fauteuils, bar, étagères, verres, ustensiles de nettoyage, moquette, tableau, ordinateur, aspirateur et jeux en tout genre...

Les choses inutiles pour certains peuvent devenir utiles pour les autres donc si vous avez des objets qui ne vous servent plus, merci de nous le faire savoir.

Vous pouvez contacter la Mairie ou l'un des délégués responsables de ce foyer :

- * Céline CELEREAU*
- * Delphine GUEGNARD*
- * Rémi LAMONTAGNE*
- * Jorick PEREIRA*



Jeunes de la Commune

Club du 3ème âge

*Chaque année, l'occasion nous est donné de nous exprimer dans le bulletin communal.
Le club compte 70 adhérents.*

Il se réunit tous les jeudis, une trentaine de personnes y participent.

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir de jeunes retraités.

Voyage à Paris (stade de France, Assemblée Nationale et Sénat) : 33 adhérents étaient présents. Nous étions sur le bon siècle, et oui si tous les français voulaient visiter l'Assemblée Nationale, il faudrait 200 ans, il est grand temps de prendre rendez-vous.

Toutes personnes adhérentes ou non, sont invitées pour l'année 2001 à participer aux activités.

- * Concours internes, tous les deux mois,*
- * Pot au feu le 22 février,*
- * Brochettes le 30 mai,*
- * Voyage pour Sarlat, Rocamadour, Padirac le 5 juin,*
- * Méchoui le 5 juillet,*
- * Pique-nique le 31 juillet,*
- * Concours annuel le vendredi 2 novembre.*

Rémy ALBERT.

La Communauté chrétienne

*Peu de changement dans la vie active de notre communauté chrétienne qui depuis deux ans regroupe toujours les paroisses de St Martin du Fouilloux, Reffannes, Vautebis, Vausseroux.
Les catéchismes continuent à être assurés et comptent :*

- * 4 enfants en 1ère année*
- * 9 enfants en 2ème année*
- * 2 enfants en 3ème année*

*En 2000, 3 enfants ont fait leur 1ère communion à St Martin du Fouilloux.
Cette année, cette cérémonie aura lieu à Vausseroux le 27 mai.*

Les membres de la chorale sont toujours assidus à leur répétition hebdomadaire le lundi à 14 h 30. C'est bientôt une chorale du 3ème âge qui attend pour sa relève toutes les bonnes volontés.

Les messes du dimanche sont assurées par le Père Gaborit ou le Père Déray à raison d'une messe toutes les trois semaines dans chacune des trois paroisses.

Toute la Communauté attend avec impatience la réalisation des travaux annoncés pour la rénovation de l'Eglise.

Alice CHARBONNEAU.



E.S.V.V. Saison 2000-2001

La saison passée s'est déroulée dans une très bonne ambiance contre des équipes plus à notre portée. Nous nous entraînions avec sérieux, nous désirions retrouver le niveau qui était le nôtre et les résultats suivirent. Nous terminions à la 1ère place.

A l'issue du Championnat, nous étions encore en compétition du Challenge 3ème Division. Il n'y avait que des clubs de 3ème Division (6 au total), nous avons perdu en 1/2 finale chez nous à Vausseroux contre FRESSINES, un club qui s'était créé dans l'année. Mais quel match il y a eu ce jour là ! Malgré notre défaite 4 à 3.
Merci à vous, les joueurs.

Dates à retenir en 2001

Randonnée pédestre	le 4 février 2001 à Vausseroux
Dîner dansant	le 10 Mars 2001
Assemblée Générale	le 18 Mai 2001
Porchoui	le 30 Juin 2001



Ecole publique Vausseroux

Au cours de cette année scolaire 2000-2001, les élèves ont pu inaugurer une nouvelle aire de jeux, permettant ainsi un agrandissement de la surface de la cour de récréation.

Un revêtement de sol a redonné de la chaleur à notre petite bibliothèque.

Dernièrement, un combiné téléviseur magnétoscope a été installé dans la classe. Nous en ferons bon usage.

A l'image de l'école de Saint Martin, les activités éducatives s'articuleront autour du thème "des déchets".

Ce projet riche en apprentissages, permet aux élèves de mieux connaître leur environnement proche, et je l'espère de devenir des citoyens avertis et actifs de demain. . .

L'enseignante.

*A.P.E.
Vautebis - Vausseroux - St Martin du Fx*

L'APE a tenté de renouveler son bureau sans résultat, donc on prend les mêmes et on continue avec malgré tout beaucoup d'enthousiasme. L'effectif est en augmentation : 59 enfants fréquentent l'école cette année.

L'assemblée Générale a permis de connaître le projet de nos enseignants. Le thème est l'environnement, programme très enrichissant et prometteur d'avenir. Une fête sera d'ailleurs organisée pour clôturer le travail des enfants et nous faire profiter de leurs recherches en mars 2001.

Nous rappelons que l'APE est une association ouverte à tous les parents et que nous sommes à votre écoute pour toutes suggestions ou main d'oeuvre.

Bonne année à tous.

*La présidente,
Catherine GUION.*

A.C.C.A.

Suite à l'Assemblée Générale du 4 août 2000, la composition du bureau est la suivante :

* Président : FRADIN Michel

* Vice président : DAVID Marc

* trésorier secrétaire: HU Régis

Membres : BARATON Claude, CHARRON Jean, FRADIN Régis, PROUST Gilbert, POUDRET Jean-Marie, PAIN Didier.

En 99-2000, deux nouveaux chasseurs ont été élus dans le bureau de l'ACCA, Mr FRADIN Régis et Mr PAIN Didier.

Le nombre de chasseurs est en régression, pour la saison 99-2000, il passe de 26 à 23 et pour 2000-2001, de 23 à 20.

Depuis la saison 99-2000, un plan de chasse au lièvre a été instauré. Un bracelet par chasseur est autorisé et il y a seulement 5 dimanches de chasse ouverte. Ce qui est le cas dans tout le canton de Ménigoute.

Le 17 Novembre 2001, l'ACCA organise son dîner dansant annuel ouvert à tous, chasseurs et non chasseurs, propriétaires ou fermiers, et vous invite à venir nombreux.

Joyeuse année à tous.

Le Président,
Michel FRADIN.

Ordures ménagères

Poubelle ordinaire pour les déchets à incinérer :

Des conteneurs ont été installés dans le bourg et les écarts, le ramassage des ordures ménagères s'effectue à raison d'une fois par semaine, le jeudi matin pour le bourg et les écarts.

Des bornes d'apport volontaire sont également installées :

Bleue : - Papiers - cartons d'emballage : Boîtes de lait, de jus de fruit, cartons...

- Emballages métalliques : boîtes de conserve, de bière...

- Bouteilles plastiques

Verte : - Bouteilles, pots, et bocaux en verre

Sauf : les ampoules, les néons, les vitres, les miroirs, la vaisselle en "verre", la faïence, la porcelaine.

Bordeaux : - les journaux, magazines, revues, catalogues

Sont déposés en déchetterie : - les cartons d'emballages trop volumineux (volume supérieur à 5 litres) - bidons d'huile moteur, jouets en plastiques, les objets en plastique d'un volume supérieur à 5 litres.

Ouverture des déchetteries : Reffannes :

- lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h

- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

St Martin du Fouilloux

- lundi et jeudi de 9 h à 12 h

- mercredi de 14 h à 18 h

- les 1ers et 3èmes samedis de
chaque mois de 9 h à 12 h



SOS VILLAGES



Fête et concours de la race parthenaise les 8, 9 et 10 septembre 2000

Madame, Monsieur, chers amis,

L'heure est au bilan d'une grande fête qui restera dans l'histoire de Vausseroux et je tiens à vous remercier chacun.

Tout d'abord, les bénévoles qui ne demandaient même plus le dimanche soir à être assis mais allongé tellement ils avaient donné.

Aussi les sponsors (Conseil Régional Poitou-Charentes, Conseil Général des Deux-Sèvres, Communauté de Communes du Pays Ménigoutais, Commune de Vausseroux, Communes du Canton de Ménigoute, UPRA Parthenaise, Ets Fleury Sanders, SOCOPA Guilbard (Parthenaise), Jouffray-Drillaud, Agri 79, Crédit Agricole, Groupama, Guyomarch, les Maisons Familiales, Laiterie de la Viette, Beauchamp-Cofna, Gruel Fayer, Crédit Mutuel Parthenay, Billaud - SEGEBA, Reno, Bertineau J.J., Capsud, Chouteau, Cornitte, SA Gef-Pereira Joël, Goichon, Hydro-Agri, Ets Morisset, Mutuelle de Poitiers, Polyplast, Ets Quitté, Ets Renaud, Alicoop, Urco, Vulco, TMCE, Néolait, Négoce Agricole, Isagri, Comptoir des Loges, Commerçants Vasles, Caisse d'Epargne, Bordage Vasles, Ets Auger, Adecco, Laiterie Chapelle Thireuil, Dheret et fils, Ets Girard, Atelier Quintard Publicité) qui vous le verrez avec le bilan financier se devaient d'être nombreux.

Enfin un remerciement tout particulier à la Parthenaise que nous avons pris tant de plaisir à déguster.

Pour cette manifestation, ont été nécessaire :

- plus de 15 réunions, plus de 2000 heures de travail (montage et démontage), plus de 3300 m² de stands et chapiteaux couverts, plus de 950 m de cables électriques, plus de 1000 m de tuyaux d'eau d'irrigation et d'alimentation, plus de 1300 repas servis ...

Compte d'exploitation et résultat

Dépenses		Recettes	
Matériel (stands-chapiteau)	189 136,18	Sponsors collectivités	146 250,00
UPRA (Conseil Général)	70 000,00	Sponsors privés	153 950,00
Repas	133 404,59	Repas et buvettes	136 835,85
Bénéfice	44 495,08		
TOTAL	437 035,85	TOTAL	437 035,85

Proposition de répartition des bénéfices

Dépenses		Recettes	
Associations de Vausseroux		Bénéfice à répartir	44 495,08
830 repas à 10 F	8 300,00		
Bouteilles Anjou pour Sponsors	1 600,00	SMAEG (à recevoir)	20 000,00
Promotion de la Viande Bovine	2 000,00		
Grande photo de la fête dans la salle	1 000,00		
Assemblée générale (Vins et galettes)	1 000,00		
UPRA	40 000,00		
Achat Matériel pour jeunes de Vausseroux	10 595,08	TOTAL	64 495,08
TOTAL	64 495,08		

Manifestations 2001

4 Février
galette des Rois

Tous les jeudis
à 14 heures
Rencontres des
Ainés Ruraux

17 Février
Banquet de
l'ACCA

10 Mars
Choucroute
du foot

8 Mai
Messe- Vin d'honneur
Repas des retraités
gratuits pour les
65 ans et plus

3 Mars
Déjeuner de
la Paroisse

30 Juin
Porchoui

13 Juillet
Moules - frites
Feu d'artifice
gratuit pour tous les
habitants de la Commune

17 Mars à 15 h 30
Fête des écoles
à St Martin du Fouilloux

2 Novembre
Concours de
Manille

2 Septembre
Fête du Village

Décembre
Fête de Noël
des écoles

Novembre
Diner dansant
de l'ACCA

11 Novembre
Messe - Vin d'honneur
Salle des fêtes

Les artisans et les commerçants

ETS FLEURY SA
NEGOCE AGRICOLE
Grains - Aliments Sanders - Engrais
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 21 05

Xavier LARHANTEC
L'AQUARELLE HOTEL - BAR -
RESTAURANT
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 21 00

Roland PARENT
MACONNERIE - COUVERTURES
La Juderie
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 28 98

Alain SIMONNEAU
VINS - BIERES - FUEL
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 20 29

Fabienne GRELLIER
ID'COIFFURE
SALON MIXTE
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 05 50

Gérard GUIGNARD
GARAGISTE - STATION SERVICE
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 21 38

Pascal PEROTEAU
MENUISIER - CHARPENTIER
Les Limonières
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 20 12

Eric THOUIN
ABATTEUR FORESTIER BOIS EN
GRUMES ET TAILLIS
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 20 40

Catherine GUION et Nadège MIE
LA CORNE D'ABONDANCE
MULTI-SERVICE - ALIMENTATION
BRICOLAGE - MATERIAUX -
JARDINERIE...
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 05 38

Jean BETIS
CHAMBRES D'HOTES
Les Touches
79420 VAUSSEROUX
Tél. : 05 49 70 05 54